



Fédération **A**utonome de la Fonction Publique

Conférence téléphonique avec le Secrétaire d'Etat en chargé de la Fonction publique, Rien de nouveau !

Compte rendu de l'audioconférence du 20 mai en présence du Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'action et des comptes publics Olivier DUSSOPT, où la **FA-FP** est intervenue comme suit :

«Monsieur le Ministre

La **FA-FP** ne développera pas, une fois de plus, nos demandes restées sans réponses concernant la maladie professionnelle, mais cette demande reste d'actualité pour la **FA-FP** et elle ne cessera pas de vous le répéter.

De la même manière, cette semaine a démontré une fois de plus que lorsque le dialogue social est présent la reprise se fait dans de bonnes conditions, la **FA-FP** souhaite que ce dialogue soit maintenu et que les CHSCT retrouvent leurs lettres de noblesse.

Quant à la reconnaissance des agents de la Fonction publique dans cette crise, permettez à la **FA-FP** de vous dire que ce n'est pas par la prime que cela doit se faire.

Preuve en est des réactions en cascade des acteurs de la Fonction publique : pas plus les agents de l'hospitalière avec leur prime régionale, que les professeurs avec leur prime en fonction des jours attribués aux enfants de soignants, que les agents territoriaux avec la notion de « surcroit d'activité » ne sont satisfaits de vos décisions.

La **FA-FP** vous l'avait déjà dit, la Fonction publique a démontré à tous ceux qui ne voulaient pas l'admettre son utilité envers la nation. Cette reconnaissance doit passer par une revalorisation des carrières et un dégel du point d'indice.

Aucun autre salarié ne peut dire que son salaire est le même depuis 10 ans. C'est comme cela que la nation reconnaît l'utilité, le dévouement et le travail de ses fonctionnaires ? Pour la **FA-FP**, un travail urgent est à faire.

La reconnaissance, pour qu'elle soit réelle, ne peut se faire qu'en revalorisant carrière et salaire. »

Lors de ses interventions dans cette conférence téléphonique, le Secrétaire d'Etat a indiqué et communiqué les éclaircissements suivants :

Les décrets « FPE-FPT » et « FPH » traitant de la prime « Covid-19 » ont été publiés au courant de la semaine passée. Cependant celui applicable aux EHPAD est toujours en cours de discussion, le chantier se poursuit, comme d'ailleurs le chantier de la reconnaissance de la Covid-19 en maladie professionnelle.

COMPTÉ-RENDU



FA-FP

96 rue Blanche
75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

Courriel : contact@fa-fp.org

Site internet : <http://www.fa-fp.org>

A la FA un autre syndicalisme est possible !

Concernant le fonctionnement des CET – Compte Épargne Temps- : l'arrêté pour l'état a été publié. Le décret concernant la Fonction publique territoriale est en cours de rédaction.

Les congés bonifiés qu'il était prévu de reporter en 2021 feront finalement l'objet de plus de souplesse que prévu. Les déplacements étant autorisés pour l'été 2020, les agents souhaitant en bénéficier dès cette année pourront le faire. Mais un report sera aussi possible en 2021. Le texte le permet déjà.

Le projet de loi portant diverses mesures d'urgence devait servir de vecteur pour repousser l'échéance de l'élaboration des plans d'action égalité professionnelle dans la Fonction publique à juin 2021 ceci afin de donner plus de temps aux employeurs publics. Une autre solution devra être trouvée puisque cette disposition n'a finalement pas pu être intégrée au texte que la commission des Lois du Sénat a adopté. La recherche d'une autre voie est donc en cours.

Une nouvelle version de l'agenda social, dont un premier projet a été transmis début avril, est en cours de réaménagement depuis plusieurs semaines et sera adressé au courant de la semaine prochaine. Le premier groupe de travail devrait avoir lieu avant le 2 juin.

Les deux dates les plus importantes divulguées sont celles d'un CCFP extraordinaire, le 25 juin probablement, consacré au bilan de la crise sanitaire, et du rendez-vous salarial annuel, prévu la première semaine de juillet.

Concernant la question des ASA, le Secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics n'a pas lors de cet échange apporté plus de clarté que la semaine dernière.

Paris, le 25 mai 2020